ARBITRAGE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE PLAN DE GARANTIE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS (Décret 841-98 du 17 juin 1998)

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du bâtiment : CCAC

ENTRE:

Société en commandite Trigone Delson

9322-9284 Québec Inc. Carré Bloomsbury Inc. 9229-5369 Québec Inc. 9211-4057 Québec Inc. 9319-9065 Québec Inc. 9231-9144 Québec Inc. 9175-9373 Québec Inc. 9253-5400 Québec Inc. 9221-4691 Québec Inc. 9221-6068 Québec Inc.

(ci-après les « Entrepreneurs »)

C.:

La Garantie de Construction Résidentielle (GCR) ;

(ci-après l'« Administrateur »)

Dossiers CCAC: S17-051201-NP et suivants

DÉCISION ARBITRALE EN COURS D'INSTANCE

Requête en suspension d'exécution de décisions d'annulation d'adhésion

Arbitre:

Me Michel A. Jeanniot

Pour l'Entrepreneur :

Me Raymond A. Daoust Me Esther St-Amour

Pour l'Administrateur :

Me Chantal Ouellet
Me Isabelle Dubuc

Date de la Sentence :

19 mai 2017

Identification complète des parties

N° dossier CCAC

Entrepreneurs:

\$17-051201-NP \$17-051202-NP \$17-051203-NP \$17-051204-NP \$17-051205-NP \$17-051206-NP \$17-051207-NP \$17-051208-NP \$17-051209-NP \$17-051210-NP \$17-051211-NP Société en commandite Trigone Delson 9322-9284 Québec Inc.
Carré Bloomsbury Inc.
9229-5369 Québec Inc.
9211-4057 Québec Inc.
9319-9065 Québec Inc.
9231-9144 Québec Inc.
9175-9373 Québec Inc.
9253-5400 Québec Inc.
9221-4691 Québec Inc.
9221-6068 Québec Inc.

1981, Bernard-Pilon Beloeil (Québec) J3G 4S5

Et leurs procureurs :

Me Raymond A. Daoust Me Esther St-Amour Crochetière Pétrin 5800, boul. Louis-H. Lafontaine Montréal (Québec) H1M 1S7

Administrateur:

La Garantie de Construction Résidentielle (GCR) 7171, rue Jean Talon Est, bureau 200 Montréal (Québec) H1M 3N2

Et leurs procureures :

Me Chantal Ouellet Me Isabelle Dubuc Garantie Construction Résidentielle 7171, rue Jean Talon Est, bureau 200 Montréal (Québec) H1M 3N2

DOSSIERS: TRIGONE C. GCR

19 MAI 2017



DÉCISION ARBITRALE EN COURS D'INSTANCE

Requête en suspension d'exécution de décisions d'annulation d'adhésion

Introduction

[1] Dans le cadre de demandes d'arbitrage de décisions de l'Administrateur d'annuler entre autre les adhésions des Entrepreneurs au Plan (tel que défini ci-dessous), la présente décision arbitrale interlocutoire s'adresse uniquement aux requêtes de 9 Entrepreneurs de suspendre l'exécution des décisions de l'Administrateur, source des demandes d'arbitrage;

Mandat et juridiction

- [2] Le Tribunal est saisi du dossier par nomination du soussigné en date du 15 mai 2017. Aucune objection quant à la compétence du Tribunal n'a été soulevée par les parties et juridiction du Tribunal a été confirmée;
- [3] Neuf (9) demandes d'arbitrage introduites le 12 mai 2017 par 9 Entrepreneurs (les « **Demandes** ») contestent la décision de l'Administrateur d'annuler l'adhésion de 9 Entrepreneurs au Plan (tel que défini ci-dessous), datées du 3 mai 2017 (« **Décisions Adm** »), émises en application du *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs*, RLRQ, c. B-1.1, r. 8 (le « **Règlement** ») adopté en conformité de la *Loi sur le bâtiment*, RLRQ, c. B-1.1 (la « **Loi** »).
- [3.1] Ces neufs (9) entrepreneurs sont :
 - Carré Bloomsbury Inc.;
 - 9229-5369 Québec Inc.;
 - 9211-4057 Québec Inc.;
 - 9319-9065 Québec Inc.;
 9231-9144 Québec Inc.;
 - 9175-9373 Québec Inc.;
 - 9253-5400 Québec Inc.;
 - 9221-4691 Québec Inc.;
 - 9221-6068 Québec Inc.;
- [4] Dans le cadre des Demandes, les 9 Entrepreneurs demandent conjointement la suspension de l'exécution des Décisions Adm, en vertu de l'article 106 du Règlement lequel prévoit entre autre :

« (...)

La demande d'arbitrage concernant l'annulation d'une adhésion d'un entrepreneur ne suspend pas l'exécution de la décision de l'administrateur sauf si l'arbitre en décide autrement. »



- [5] Il fut, dans la collégialité, décidé que la saine administration de la justice dicte réunion d'action pour l'ensemble des dossiers cités et identifiés en page frontispice et subsidiairement de la nécessité que soit trancher une (des) demande(s) interlocutoire(s) préliminaire(s) avant que soit fixé sur le mérite l'ensemble des dossiers présentement provisoirement réunis :
 - [5.1] le Tribunal a donc pourvu, sous une demande de réunion d'action, à une enquête (audience) commune pour les demandes d'arbitrage;
- [6] Considérant que 9 Entrepreneurs et l'Administrateur (les « Parties ») ont convenu que l'arbitre soussigné «décide» et/ou autrement sursoie sur une base interlocutoire (suspendre) à l'exécution des Décisions Adm, sujet aux considérations et conclusions, conditions, paramètres et délais indiqués à la présente décision.
 - [6.1] Cette suspension sera suivie d'une décision au fond sur les Demandes;
 - [6.2] La présente décision constitue une décision et sentence en cours d'instance (interlocutoire) qui peut être, sur demande écrite d'une des parties, modifiée ou révoquée. Toute telle demande de modification ou la révocation devra être justifiée (motivée). Le présent Tribunal conservant juridiction;
 - [6.3] En tout temps pertinent aux présentes, les 9 Entrepreneurs devront détenir et maintenir en vigueur la sous-catégorie de licence RBQ requise, relativement aux bâtiments suivants visés par le Plan de garantie :
 - [i] Bâtiments déjà enregistrés ou qui auraient dû être enregistrés auprès de l'Administrateur ET dont la construction a débuté, est en cours ou finalisée pendant la période d'accréditation s'étant terminée le 3 mai 2017 OU ceux pour lesquels des contrats préliminaires ont déjà été signés pendant la période d'accréditation s'étant terminée le 3 mai 2017 ET dont la construction n'est pas débutée, lesquels sont tous identifiés aux plans et listes fournis par les 9 Entrepreneurs et joints à la présente (comme Annexe [6.3] [i]);
 - [ii] Pour les bâtiments qui auraient dû être enregistrés, soit que la construction a déjà débuté pendant la période d'accréditation s'étant terminée le 3 mai 2017 ou qu'un contrat a déjà été signé avec un acheteur pendant cette période, les documents requis pour l'enregistrement devront être transmis à l'Administrateur dans les 10 jours ouvrables de la présente décision;



[iii] Étant entendu que tout nouveau contrat signé avec un acheteur devra être en lien avec l'un des bâtiments identifiés aux plans et listes identifié en annexe [6.3];

mais sans plus.

- [6.4] La présente ordonnance permet et confirme que les 9 Entrepreneurs peuvent poursuivre la construction, le parachèvement et la vente des bâtiments identifiés aux plans et listes, mais aucun nouveau projet ni bâtiment autre que ceux identifiés aux plans et listes n'est permis;
- [6.5] Les 9 Entrepreneurs devront acquitter, avec ou sans protêt :
 - [i] toute somme due à l'Administrateur dans les 10 jours ouvrables de la réception d'un état de compte confirmant les sommes dues;
 - [ii] toute somme à être facturée par l'Administrateur dans les 15 jours ouvrables suivants la réception d'une facture;
- [6.6] Les 9 Entrepreneurs devront fournir, au plus tard le 14 juillet 2017 :
 - [i] l'organigramme Corporatif des Entrepreneurs qui sont ou doivent être accréditées auprès de l'Administrateur;
 - [ii] les États financiers cumulés des Entrepreneurs qui sont ou doivent être accréditées auprès de l'Administrateur;
 - [iii] les États financiers au 31 décembre 2016 des 9 Entrepreneurs;
- [7] La présente décision règle la quasi-totalité des demandes de suspension des 9 Entrepreneurs, sauf pour la question de la poursuite de leurs activités de vente et construction pour tous les bâtiments inclus dans leurs plans d'ensemble et non seulement ceux des listes visées par l'article [6.3]. En conséquence, les parties se présenteront devant le soussigné afin de faire trancher le débat visant à permettre ou non aux 9 Entrepreneurs d'entreprendre de nouvelles constructions pour lesquelles aucun contrat préliminaire n'a été signé durant la période d'accréditation s'étant terminée le 3 mai 2017, mais faisant parties des plans d'ensemble soumis. Cette audience est fixée au 8 juin 2017 (heure et emplacement à être confirmé);

CCAC
Me Michel a. Jeanniot

- [8] Conformément à l'article 123 du Règlement, les coûts du présent arbitrage sont à la charge pour moitié aux Entrepreneurs et pour moitié à l'Administrateur;
- [9] Le président du tribunal avise les parties qu'il conserve juridiction sur toute(s) question(s) de pièce(s), procédure(s), règle(s) de droit et de preuve applicable incluant règle(s) de procédure à suivre et afin de régler toute(s) question(s) d'échéancier, preuve(s) et procédure(s) ou ordonnance(s) qui ne feraient pas l'objet d'un accord entre les parties;
- [10] Tout élément directif aux présentes emporte Ordonnance.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL D'ARBITRAGE :

PREND ACTE de l'entente intervenue entre les 9 Entrepreneurs et l'Administrateur, de même que du débat restant à trancher par le Tribunal;

EN CONSÉQUENCE,

ACCORDE la suspension d'exécution des décisions d'annulation d'adhésion des 9 Entrepreneurs ci-après identifiés nommément : Carré Bloomsbruy Inc., 9229-5369 Québec Inc., 9211-4057 Québec Inc., 9319-9065 Québec Inc., 9231-9144 Québec Inc., 9175-9373 Québec Inc., 9253-5400 Québec Inc., 9221-4691 Québec Inc., 9221-6068 Québec Inc.; et émises par l'Administrateur en date du 3 mai 2017, sujette aux considérations et conclusions, conditions, paramètres et délais indiqués à la présente décision;

ORDONNE que soient pourvues à l'instruction au fond des demandes d'arbitrage des Entrepreneurs, au plus tard le 30 septembre 2017, et selon un calendrier à être établi avec le Tribunal;

ORDONNE à l'Administrateur et aux Entrepreneurs de pourvoir et payer facturation à moitié pour chacun les coûts d'arbitrage sur réception;

RÉSERVE le droit des Entrepreneurs et de l'Administrateur, advenant que des faits le justifient, de demander au Tribunal, sur demande écrite, la révocation ou la modification en tout ou en partie de la présente décision et ordonnance de suspension; et



MAINTIENT juridiction et **CONSERVE** juridiction sur toute(s) question(s) de pièce(s), procédure(s), règle(s) de droit et de preuve applicable incluant règle(s) de procédure à suivre et afin de régler toute(s) question(s) d'échéancier, preuve(s) et procédure(s) ou ordonnance(s) qui ne feraient pas l'objet d'un accord entre les parties;

LE TOUT, vu l'article 123 du Règlement, avec coût du présent arbitrage à être départagé à part égale entre l'Administrateur et les 9 Entrepreneur.

Montréal, le 19 mai 2017

Michel A. Jeanniot, ClArb.
Arbitre / CCAC



ANNEXE [6.3] À LA DÉCISION ARBITRALE EN COURS D'INSTANCE

ENTRE:

Carré Bloomsbury Inc. 9229-5369 Québec Inc. 9211-4057 Québec Inc. 9319-9065 Québec Inc. 9231-9144 Québec Inc. 9175-9373 Québec Inc. 9253-5400 Québec Inc. 9221-4691 Québec Inc. 9221-6068 Québec Inc.

(ci-après les « Entrepreneurs »)

C.:

La Garantie de Construction Résidentielle (GCR);

(ci-après l'« Administrateur »)

Page 1 de 25

Paraphé : _



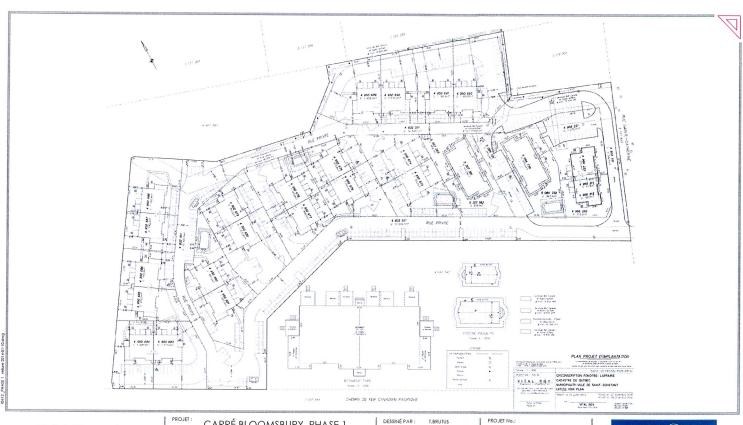
ST-CONSTANT, CARRÉ BLOOMSBURY - CARRÉ BLOOMSBURY INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire se comporte de trois phases distinctes dont les deux premières sont débutées. La première phase étant sur la rue Ste-Catherine contient treize bâtiments de 16plex et 18plex. La deuxième phase est débutée depuis plus d'une année et se trouve sur la rue Rimbaud. Celle-ci contient deux différents types de bâtiments, mais seuls les 7plex jumelés sont présentement en construction et offerts à la vente.

VENTES

Nouvelle adresse	Noms des clients	Date de signature	Date de livraison	% des travaux
323-102, Ste-Catherine	Jean Sébastien Roy	2017-02-12	2017-06-19	15%
323-103, Ste-Catherine	Marie-Pier Corney	2017-02-18	2017-06-29	15%
323-104, Ste-Catherine	Chantal champagne & Stéphane Pagé	2016-09-10	2017-06-27	15%
323-105, Ste-Catherine	Daphnée Auger	2017-03-12	2017-12-01	15%
323-204, Ste-Catherine	Carole Bibeau & Pierre thomas Breton	2015-07-01	2017-09-01	15%
323-404, Ste-Catherine	Thérèse Arsenault & Jacques Huard	2017-03-06	2017-07-03	15%
	condo modèle - Francois Arsenault & Guylaine			
325-105, Ste-Catherine	Labrecque	2017-02-02	2017-05-01	90%
325-106, Ste-Catherine	Amélie Bibeau Chalifoux	2016-10-29	2017-06-23	90%
327-104 Ste-Catherine	condo modèle / Yuliya Sobaleva	2017-02-07	2017-06-20	90%
40-103, Rimbaud	Francine Fournier	2016-09-18	2017-06-02	90%
40-203, Rimbaud	Georges E. Giroux & Linda Lavallée	2017-02-19	2017-06-16	90%
42-402, Rimbaud	Sandra Weissgerber	2017-03-06	2017-06-05	90%
44-303, Rimbaud	Mario Burgoyne	2017-02-13	2017-05-01	95%
50-102, Rimbaud	Sonia Topping	2017-03-20	2017-06-15	95%



DATE:



Carré bloomsbury, phase 1 ST-Constant

IMPLANTATION

TITRE :

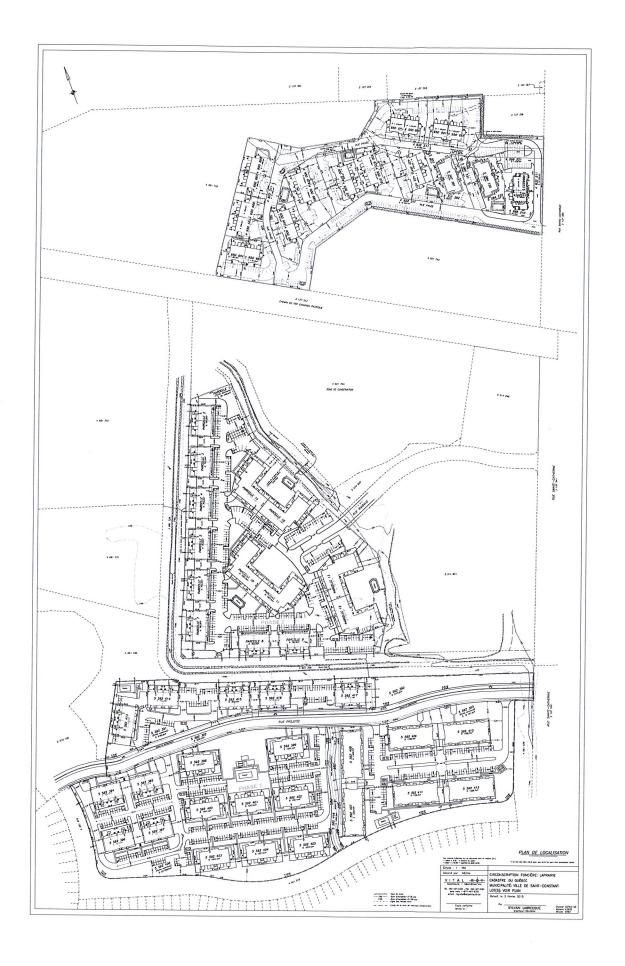
T.BRUTUS PROJET No.: 10612 APPROUVÉ PAR : V.CATAFORD PLAN No.: 01/08

2014-01-10











MASCOUCHE, CITÉ DE LA GARE - 9211-4057 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire combine plusieurs types de bâtiment en passant par une typologie de bifamiliales jumelées, 6plex jumelé, 8plex jumelé, à des bâtiments de style "loft" de moins de quatre étages de hauteur. Une très grande variété de produits y est offerte et ce projet se situe sur l'avenue de la Gare, donc près des transports en commun, des autoroutes et de tous les services nécessaires.

VENTES

ADRESSE ave de la Gare	NOMS DES CLIENTS	DATE DE SIGNATURE	DATE LIVRAISON	% des travaux
1553	Brigitte marion & Michel Tessier	2016-04-16	2017-05-03	100%
1557	Leslie-Anne Duour Milord	2017-04-19	2017-06-26	90%
1563	Geneviève Dionne Mailloux	2017-01-24	2017-06-02	90%
1581	Martin Boisvert	2017-02-12	2017-06-19	90%
1585	Alexandre Riopel	2017-02-04	2017-05-26	90%
2100	Priscilla Cayouette Blais & Nathan Séguin	2016-11-19	2017-06-01	80%
2116	David St-Cyr	2017-04-12	2017-05-23	90%
2206	Marie-Claude Alarie	5017-04-17	2017-06-05	90%
2304	Louis-Philippe Breault & Jean-Françis Hébert	2017-01-31	2017-06-05	90%
2326	Annick Maltais & Sonnia Maltais	2017-04-27	2017-06-29	80%
2328	Lucie Michaud	2017-01-26	2017-06-15	80%
2332	Micheline Marcotte	2017-01-11	2017-06-01	80%
2402	Valérie Bruneau	2017-03-12	2017-06-27	70%
2406	Sébastien Malboeuf	2017-04-09	2017-06-30	70%
2428	Lisette Bouchard Blanchette & André Blanchette	2017-04-20	2017-06-22	70%
2432	Kim Archambault	2017-01-30	2017-06-26	70%
1975-101	Lucie Berthiaume Lahaie & Claude Lahaie	2017-03-14	2017-05-19	90%

Note: Important en plus des livraisons, nos compagnies ont un inventaire de stock non vendu dans tous les projets

mt





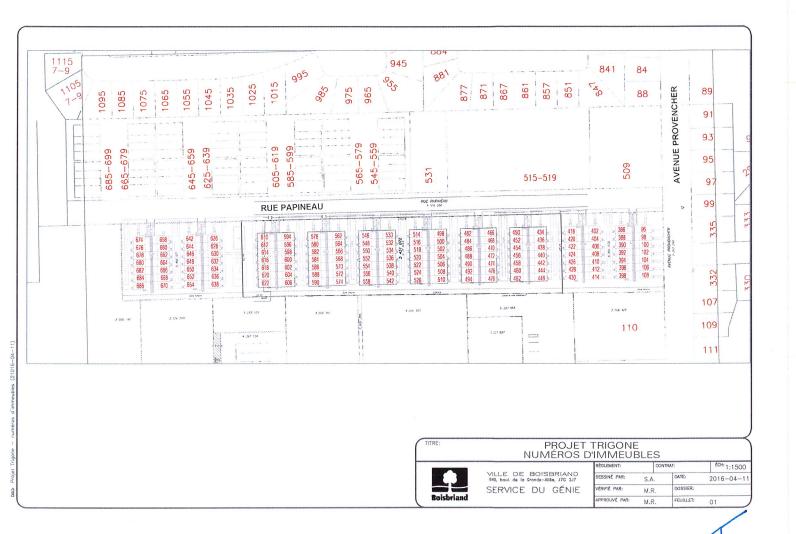
BOISBRIAND, LE PAPINEAU - 9319-9065 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet domiciliaire Le Papineau propose la construction d'un projet intégré de 80 unités de maison de ville, disposées perpendiculairement à la rue Papineau, en 8 rangées de 7 unités et en 4 rangées de 6 unités. Ces unités d'habitation comprennent 2 étages hors-sol et un étage en sous-sol en plus de 2 espaces de stationnement au sous-sol, accessibles depuis la rue par une rampe. Chaque unité fait une superficie approximative de 61m² par étage et comprend 3 chambres à coucher localisées à l'étage. Chacune des unités a sa propre terrasse extérieure, aménagée au-dessus de la voie d'accès aux stationnements souterrains.

VENTES

Nouvelle adresse	RUE	Noms des clients	Date de signature	Date de livraison	% des travaux
484	Papineau	Thi Phuong Lan Nguyen	2017-02-21	2017-05-07	
442	Papineau	Martin Bahdio	2017-02-02	2017-05-12	90%
434	Papineau	condo inventaire/Mounia Zioud & Hichem Chouiter	2017-02-27	2017-06-09	90%
444	Papineau	Mohamed Lamkhidda	2017-03-14	2017-06-19	90%
458	Papineau	Lucie Létourneau & Jean-Pierre Bélec	2017-02-28	2017-06-19	60%
440	Papineau	Benoit Joseph & Rose Dite Marie Joseph	2017-02-03	2017-06-20	90%
452	Papineau	Nadji Ouelaa & Messakh Gamra	2017-02-07	2017-06-20	60%
450	Papineau	Maciel Ramirez Escobar & Sandro Garibaldi Villasana	2017-02-26	2017-06-22	60%
454	Papineau	Lady Johanna Junco Espitia & Jhovany Pablo Torres	2017-03-04	2017-06-22	60%
456	Papineau	Nathalie Preville	2017-02-20	2017-06-22	60%
460	Papineau	Pamela Chavez Ortiz	2017-03-25	2017-06-28	60%
462	Papineau	Mélissa Lehto & Ritchie Burham	2017-03-06	2017-07-13	60%
466	Papineau	bdul Wali, Abdul Alim & Ahmad Ali Freshta	2017-04-07	2017-10-02	10%
470	Papineau	Ali Skali	2017-04-29	2017-10-15	10%
468	Papineau	Huguette Fournier	2017-02-07	2017-10-17	10%







CHAMBLY, CHAMBLY SUR LE GOLF II - 9231-9144 QUÉBEC INC.

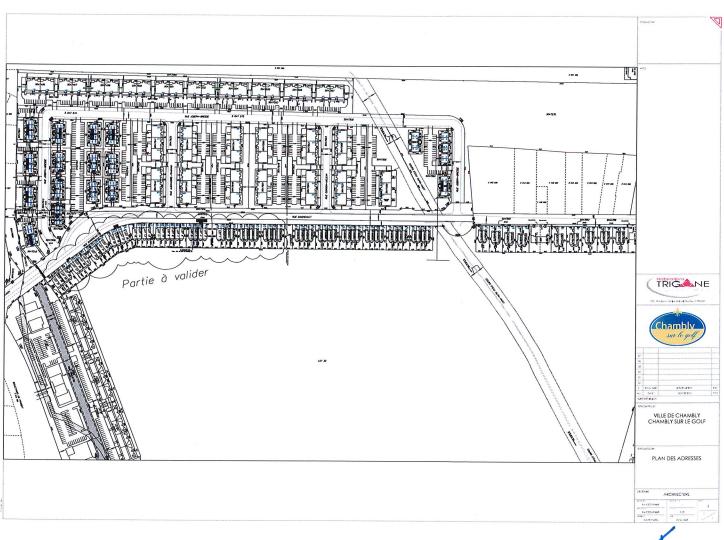
DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire adossé au golf de Chambly offre plusieurs types d'habitation passant de l'unifamiliale jumelée au 14plex avec garage souterrain. Nous nous attarderons aujourd'hui sur deux types de bâtiment, soit les unifamiliales contiguës de 4 unités et les 4plex jumelés, soit des bâtiments de 8 unités au total. Les unifamiliales contiguës se trouvent sur la rue Daigneault et sont adossées à l'ancien golf de Chambly. Tandis que les 4plex jumelés se trouvent sur la rue Joseph-Bresse à l'entrée du projet domiciliaire.

VENTES

ADRESSE	NOMS DES CLIENTS	DATE DE SIGNATURE	DATE LIVRAISON	% des travaux
136, rue Daigneault	Bernard Ngalamulume et Christine Nanga	2016-08-23	2017-06-30	75%
158, rue Daigneault	Wendy Rivéti et Nicolas Pradines	2017-03-04	2017-05-25	80%
164, rue Daigneault	Eloi Mario Rakotoson et A. Andriantongasoa	2017-04-09	2017-06-15	80%
166, rue Daigneault	René Blais et Nancy Plante	2017-03-05	2017-07-15	80%
172, Daigneault	Yvon Morneau et Jocelyne Gagnon	2017-03-06	2017-06-12	80%
178, Daigneault	Yves E. Andriamampandry et V. Razafindrakoto	2017-04-10	2017-06-30	80%
262, Joseph-Bresse	Sébastien Verville	2017-03-06	2017-05-26	90%
268, Joseph-Bresse	François Lemieux et Martine Dupont	2016-10-12	2017-05-22	98%
201, Joseph-Bresse	Marie-Andrée Brassard et P. Marcotrigiano	2017-02-07	2017-06-01	96%
205, Joseph-Bresse	El Hadji Ibrahima Thiam	2017-03-15	2017-06-15	90%
209, Joseph-Bresse	Marie Astride Malabar et Jean Vincent Ribet	2017-02-09	2017-06-01	95%
211, Joseph-Bresse	Philippe Barrette Lacroix	2017-04-08	2017-07-14	80%
213, Joseph-Bresse	Corine Sobela et Bourhane Diallo Sera	2017-02-13	2017-07-20	85%
161, Joseph-Bresse	Zied Zouaghi et Marie-Noël Lacerte	2017-03-26	2017-07-01	80%









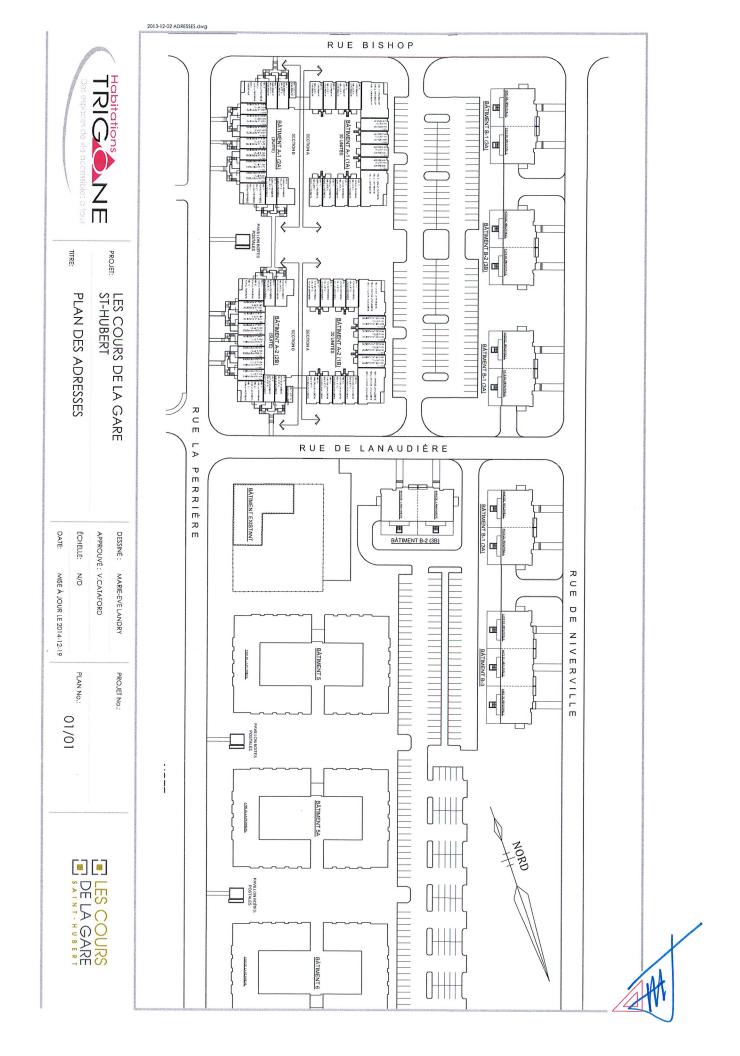
ST-HUBERT, LES COURS DE LA GARE - 9175-9373 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire a été développé sur une portion du site qu'occupait auparavant la base des Forces armées canadiennes de l'aéroport de Saint-Hubert. La première phase du site était occupée par deux bâtiments en briques de trois étages qui ont été conservés et reconvertis en maison de ville sur la rue La Perrière. Cette même phase propose aussi des bâtiments 6plex jumelés se trouvant à l'arrière des édifices transformés. La deuxième phase offrira trois bâtiments de 48 maisons de ville semblables à ceux de la première phase ainsi que quelques petits bâtiments de 6plex jumelés.

VENTES

	Nouvelle adresse	Noms des clients	Date de signature	Date de livraison	% des travaux
4495	Tonnancour	Alina Turcu & Radu Cebanu	2017-02-19	2017-05-01	90%
4868	La Perrière	Isabelle Pollender	2017-02-24	2017-05-15	90%
4874	La Perrière	Gidel Foumbi Feze & Yacine N'Diaye	2016-12-05	2017-05-15	90%
4878	La Perrière	Catherine Maire	2016-09-11	2017-06-01	90%
4896	La Perrière	CONDO INVENTAIRE/ Minh Hwy Nguyen & Minh Thuy van Dinh	2017-01-22	2017-06-01	90%
4882	La Perrière	Alfredo Decan & Maria Alejandra Aobornoz	2016-10-02	2017-06-15	90%
4499	Tonnancour	Adrian Bernevic & Cristina Bobutac	2016-06-26	2017-06-25	90%
4870	La Perrière	Aziza Assani	2016-11-14	2017-06-25	90%
4892	La Perrière	Condo Modèle - Kristen Pascall & Anthony Osei	2016-07-19	2017-07-15	90%
		Nadège Etienne & Love Charles Lainé	2017-03-05	2017-09-01	90%
		Nadège Etienne & Love Charles Laine	2017-03-05	2017-09-01	90%





LONGUEUIL, CARRÉ DU TREMBLAY – 9175-9373 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire comporte au total 80 unités d'habitation de type bifamiliale en structure jumelée, donc des bâtiments de 4 unités de condo chacun pour un total de 20 bâtiments. Ce projet se situe sur le chemin du Tremblay, adossé au Parcours du Cerf à Longueuil et la construction est déjà très avancée.

VENTES

Nouvelle adresse	RUE	Noms des clients	<u>Date de</u> signature	<u>Date de</u> <u>livraison</u>	% des travaux
2342	Marcel Trudel	Martin Gauvreau	2017-03-21	2017-05-01	75%
2413	Marcel Trudel	Steven Blouin	2016-09-11	2017-06-01	75%
2423	Marcel Trudel	Lisette Boudreault	2016-10-09	2017-06-01	75%
2478	Marcel Trudel	Michel Deschênes	2017-02-08	2017-06-01	75%
2431	Marcel Trudel	Mohamed Boudaouara et Sana Ladhar	2017-03-08	2017-09-01	25%
2437	Marcel Trudel	Wassim Kallel et Naouel Kerri	2017-03-08	2017-09-01	25%

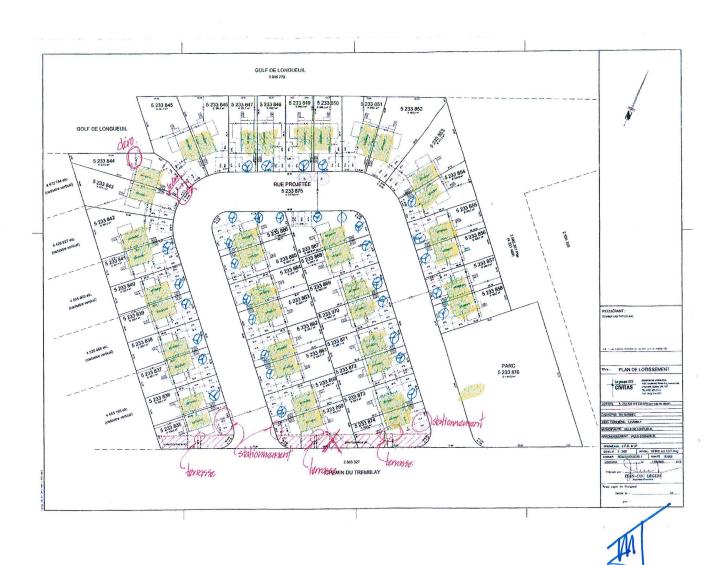


ARRÉ DU TREMBLAY

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

SOVIMA HABITATIONS







BROSSARD, FAUBOURG LONDONIEN - 9253-5400 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire est situé au carrefour des autoroutes 10, 30 et 20 dans la ville de Brossard et offre une qualité de vie exceptionnelle de par ses espaces verts, sa diversité culturelle et ses nombreux services disponibles, et cela, à moins de 15 minutes du centre-ville de Montréal. Plusieurs types de bâtiments sont construits, mais nous nous attarderons dans la présente aux bâtiments de 16 unités, soit les 8plex jumelés se trouvant sur les rues de Londres et Lunan et de 10 unités, soit un 5plex jumelé se trouvant sur la rue de Lancaster.

VENTES

Nouvelle adresse	RUE	Noms des clients	Date de signature	Date de livraison	% des travaux
6115-02	De Lancaster	Meena Ishak Abdelsayed Barhoma	2017-03-29	2017-08-31	80%
7270-04	De Lunan	Aysha Alhameli	2016-09-25	2017-10-01	15%
7280-03	De Lunan	Érik Lin	2017-04-21	2017-10-20	15%
7280-07	De Lunan	Maxime Gingras et Bianka Émard-Éthier	2017-04-21	2017-09-15	15%
7290-03	De Lunan	Dan Wang	2017-04-30	2017-08-30	60%
7290-07	De Lunan	Amin Eldabliz	2017-03-07	2017-07-07	60%
7290-08	De Lunan	Carine Vongnanath	2017-03-05	2017-09-01	60%
7300-02	De Lunan	Johanne Gagné	2017-03-19	2017-07-01	60%
7300-03	De Lunan	Hamid Sultani	2017-04-15	2017-07-01	60%
7300-07	De Lunan	Virginie Sicard	2017-02-07	2017-07-01	60%
7300-08	De Lunan	Hanane Chebbi	2016-11-06	2017-06-30	60%
8335-04	De Londres	Shihab El Dessouki	2017-01-07	2017-07-01	90%
8395-01	De Londres	Nadia Jobin	2017-03-05	2017-06-01	90%
8405-01	De Londres	Charles Beaudry Beaulieu	2017-02-07	2017-07-01	90%
8405-03	De Londres	Samuel Malka et Manana Baravi	2017-02-25	2017-07-01	90%
8435-01	De Londres	Franklin Orlanda	2017-01-30	2017-06-15	90%
8435-02	De Londres	Carol-Anne Dubé	2016-12-16	2017-06-03	90%
8435-03	De Londres	Dan Wang	2017-04-30	2017-08-28	90%
8435-04	De Londres	Francia Junio et Christopher Jon Ramos	2017-01-28	2017-06-15	90%
8435-05	De Londres	Esmaeel Sheed	2017-04-28	2017-08-10	90%
8445-02	De Londres	Vanessa Jobin et Philippe Maheux	2017-02-21	2017-06-15	90%
8445-03	De Londres	Viviana Lourenco et Vanessa Correia	2017-02-13	2017-06-15	90%
8445-06	De Londres	Rassel Viamonte Tenorio et Rosana Mustelier Bernal	2016-08-24	2017-06-08	90%







BROSSARD, FAUBOURG LONDONIEN - 9253-5400 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire est situé au carrefour des autoroutes 10, 30 et 20 dans la ville de Brossard et offre une qualité de vie exceptionnelle de par ses espaces verts, sa diversité culturelle et ses nombreux services disponibles, et cela, à moins de 15 minutes du centre-ville de Montréal. Nous nous attardons ici aux bâtiments de style "loft" de la rue Lunan, dont seulement le 7275 a été construit, donc approximativement la moitié du bâtiment complet de 96 unités de condo.

<u>VENTES</u>

Propriétaire	Nouvelle adresse	RUE	Noms des clients	Date de signature	Date de livraison	% des travaux
9253-5400 Québec inc.	7255-108	De Lunan	Ghislain Lacasse et Marie-Josée Huard	2017-02-19	2017-09-01	20%
9253-5400 Québec inc.	7275-112	De Lunan	Jonathan Rhéaume	2016-11-10	2017-06-01	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-213	De Lunan	Rossana Odar	2017-02-18	2017-05-01	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-218	De Lunan	Paula Elizabeth Therancy	2017-03-31	2017-06-15	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-119	De Lunan	Marie-Frédérique Guillet	2017-01-28	2017-06-15	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-321	De Lunan	Jean-Michel Roy	2017-04-18	2017-06-15	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-322	De Lunan	Cynthia Tremblay	2016-11-20	2017-07-31	80%
9253-5400 Québec inc.	7275-422	De Lunan	Johanne Bossé	2017-01-10	2017-12-01	80%
9253-5400 Québec inc.	7255-426	De Lunan	Rachel Malcangi	2016-11-22	2017-12-12	20%





ST-HUBERT, CITÉ SUR LE PARC - 9221-4691 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

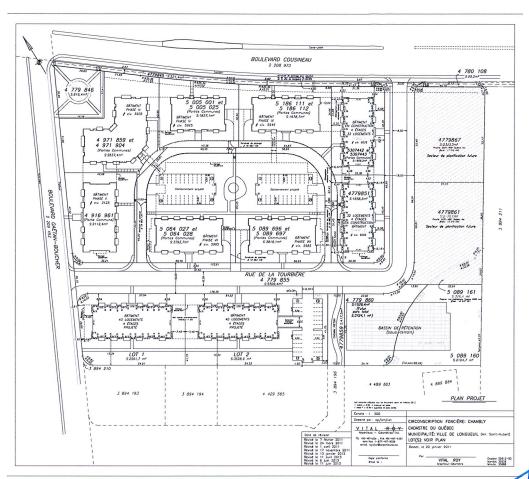
Ce projet domiciliaire se distingue quant à son architecture moderne et à sa généreuse fenestration sur chacun des bâtiments. Une grande variété de produits est offerte dans ce projet, tel qu'illustré au plan d'implantation et d'adresses. La construction de ce projet tire à sa fin.

VENTES

		T		
ADRESSE	NOMS DES CLIENTS	DATE DE	DATE	% des
7.67.232	NOWS DES CEIENTS	SIGNATURE	LIVRAISON	travaux
5960-206, rue de la Tourbière	condo modèle/ Stéphane Mercure	2017-04-19	2017-05-12	90%
5980-303, rue de la Tourbière	Ghyslaine savoie	2017-03-03	2017-05-26	90%
5960-209, rue de la Tourbière	Jean-Guy Tremblay & Ginette Gingras Tremblau	2017-03-08	2017-06-01	90%
5960-310, rue de la Tourbière	Mélissa Pelosse	2016-12-22	2017-06-01	90%
5960-409, rue de la Tourbière	Yvon caron & Nathalie Lagacé	2016-08-07	2017-06-01	90%
5960-306, rue de la Tourbière	Kathleen Kaiser	2017-03-24	2017-07-01	90%
6005-306, de la Tourbière	Condo modèle// Vanessa Morin	2017-05-10	2017-07-12	90%











LACHENAIE, SIEUR DE LA CHESNAYE - 9221-6068 QUÉBEC INC.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet domiciliaire est situé sur le boulevard Lucille-Teasdale, près de la Montée des Pionniers et à proximité des autoroutes 40 et 640. Ce site offre plusieurs types d'habitation de 4 à 6 étages incluant un immense garage souterrain couvrant tout le site, des ascenseurs dans chacun des bâtiments et une piscine creusée. Le bâtiment visé par le projet d'aujourd'hui est le 1260, Lucille-Teasdale, bâtiment de 4 étages en cours de finition de construction.

VENTES

ADRESSE Lucille-Teasdale	NOMS DES CLIENTS	DATE DE SIGNATURE	DATE LIVRAISON	% des travaux
1240-605	Chantal Lupien & René Girard	2017-02-25	2017-05-19	90%
1240-601	Xavier Dumont	2016-06-01	2017-06-01	90%
1240-602	Nathalie Blanchet & Normand Blanchet	2017-02-22	2017-06-15	90%
1240-603	Lizzy Pearl Sheppard & Réal Laurin	2017-03-29	2017-11-30	90%
1260-206	Michael Morin	2017-03-26	2017-05-17	90%
1260-307	Stéphane Tremblay	2017-03-15	2017-06-01	90%
1260-402	Taylor Strong	2017-04-24	2017-06-16	90%
1260-403	Maxime Fabian	2017-03-08	2017-09-01	90%
1260-406	Sébastien Loiseau	2017-02-25	2017-06-01	90%

